



# Annexe 01

Circulaire académique 2023-093 du 09/11/2023

**Titre : Calendrier du mouvement national à gestion déconcentrée – phase inter académique 2024**

## **I / MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE GENERAL DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'EDUCATION :**

Du 08 novembre (12h) au 29 novembre 2023 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-I-Prof.
Le 30 novembre 2023.	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur Siam-I-Prof.
Le 04 décembre 2023.	Agent en situation de handicap : date limite de retour des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin-conseiller technique du recteur.
Le 04 décembre 2023.	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL.
Du 05 décembre 2023 au 05 janvier 2024.	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE.
Du 12 janvier 2024 au 26 janvier 2024.	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur Siam-I-Prof.
Du 12 janvier 2024 au 26 janvier 2024.	Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL.
Le 09 février 2024.	Date limite de demande tardive de participation au mouvement, d'annulation et de modification de demande.
Le 06 mars 2024.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.

**II / MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE (PEGC) :**

Du 08 novembre (12h) au 29 novembre 2023 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-I-Prof.
Le 30 novembre 2023.	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur Siam-I-Prof.
Le 04 décembre 2023.	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL.
Le 6 mars 2024.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.

**III/ MOUVEMENT ENSEIGNANT SUR POSTE SPECIFIQUES (SPEN) ET POSTE A PROFIL (PoP) :**

Du 08 novembre (12h) au 29 novembre 2023 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-I-Prof.
Du 30 novembre 2023 au 11 décembre 2023.	<b>Saisie par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures. I-Prof.</b>
Le 15 décembre 2023.	Date limite d'envoi des travaux personnels par les candidats aux mouvements spécifiques nationaux <i>des métiers d'arts et de design</i> .
Du 11 décembre 2023 au 04 janvier 2024.	Saisie par les IA-IPR des avis sur les candidatures.
Le 05 janvier 2024.	Saisie par la Rectrice des avis sur les candidatures.
Le 6 mars 2024.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.

**IV/ MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PSYEN SUR POSTE SPECIFIQUE :**

Du 08 novembre (12h) au 29 novembre 2023 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-I-Prof.
Du 30 novembre 2023 au 11 décembre 2023.	<b>Saisie par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures. I-prof.</b>
Le 15 décembre 2023.	Psy-EN : date limite d'envoi du dossier de candidature par les intéressés en (DR)ONISEP et au CNAM/INETOP
Du 11 décembre 2023 au 04 janvier 2024.	Saisie par les IA-IPR des avis sur les candidatures.
Le 05 janvier 2024.	Saisie par la Rectrice des avis sur les candidatures
Le 6 mars 2024.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.